



# Assemblée générale

Distr. générale  
9 mars 2009  
Français  
Original : anglais

## Soixante-quatrième session

### Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2010-2011\*

#### Titre IV

#### Coopération internationale pour le développement

#### Chapitre 11

#### Appui des Nations Unies au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique

[Programme 9 (Cadre stratégique pour la période 2010-2011)]\*\*

## Table des matières

	<i>Page</i>
Vue d'ensemble . . . . .	2
Programme de travail . . . . .	6
Sous-programme 1. Coordination de la mobilisation mondiale et appui apporté au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique . . . . .	7
Sous-programme 2. Coordination régionale et appui apporté au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique . . . . .	11
Sous-programme 3. Activités d'information et de sensibilisation à l'appui du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique . . . . .	14
 Annexe	
Produits de l'exercice 2008-2009 non reconduits en 2010-2011 . . . . .	19

\* Une version condensée du budget-programme approuvé paraîtra ultérieurement en tant que *Document officiel de l'Assemblée générale, soixante-quatrième session, Supplément n° 6 (A/64/6/Add.1)*.

\*\* *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-troisième session, Supplément n° 6 (A/63/6/Rev.1)*.



## Vue d'ensemble

Tableau 11.1

### Prévisions de dépenses

Projet du Secrétaire général	13 1
Montant révisé des crédits ouverts pour 2008-2009	12 208 100
<sup>a</sup> Aux taux de 2008-2009.	

Tableau 11.2

### Tableau d'effectifs proposé

	Nombre de postes	Classe
Budget ordinaire		
Postes proposés pour l'exercice biennal 2010-2011	35	1 SGA, 1 D-2, 2 D-1, 4 P-5, 7 P-4, 10 P-3, 1 G(1°C), 8 G(AC), 1 AL
Postes approuvés pour l'exercice biennal 2008-2009	35	1 SGA, 1 D-2, 2 D-1, 4 P-5, 7 P-4, 10 P-3, 1 G(1°C), 8 G(AC), 1 AL

*Abréviations* : SGA = Secrétaire général adjoint; SSG = Sous-secrétaire général SGA, Secrétaire général adjoint; G(1°C), agent des services généraux (1<sup>re</sup> classe); G(AC), agent des services généraux (Autres classes); AL, agent local.

- 11.1 Le programme a été établi en 2002, à la suite de l'examen et de l'évaluation finals du Nouvel Ordre du jour des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90. À la suite de cet examen, dans sa résolution 57/7, l'Assemblée générale a mis un terme au Nouvel Ordre du jour et fait sienne la recommandation du Secrétaire général tendant à ce que le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) soit le cadre de référence dans lequel la communauté internationale, notamment le système des Nations Unies, devrait concentrer ses efforts pour le développement de l'Afrique. (Le NEPAD a été officiellement adopté par l'Assemblée des chefs d'État et de gouvernement de l'Organisation de l'unité africaine à sa trente-septième session ordinaire, tenue à Lusaka en juillet 2001.) L'Assemblée générale a également défini les domaines et les modalités de cet appui; elle a en particulier souligné la nécessité de doter le Secrétariat, à New York, d'une structure d'un niveau approprié qui examine et rend compte de l'appui du système des Nations Unies et de la communauté internationale au Nouveau Partenariat et de l'application coordonnée des résultats des sommets et des conférences ayant trait à l'Afrique, et qui coordonne une action mondiale de soutien au Nouveau Partenariat. Elle a en outre accueilli avec satisfaction les mesures déjà prises au niveau régional par la Commission économique pour l'Afrique pour organiser les activités des organismes des Nations Unies en groupements thématiques qui couvrent les domaines prioritaires du Nouveau partenariat et, à ce propos, a demandé instamment le renforcement de ce processus afin d'intensifier l'action effective des organismes des Nations Unies à l'appui du Nouveau Partenariat. L'Assemblée a demandé aux organismes des Nations Unies d'accroître leurs activités de plaidoyer et leurs activités d'information à l'appui du développement en Afrique. Elle a ensuite approuvé, dans sa résolution 57/300, la création du Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique et décidé de confier au Conseiller spécial la responsabilité de coordonner l'établissement de rapports et les activités de

soutien au NEPAD. Cette responsabilité a ensuite été réaffirmée dans une série de résolutions de l'Assemblée générale.

- 11.2 Lors du Sommet mondial de 2005 (voir résolution 60/1 de l'Assemblée générale), les dirigeants du monde ont réaffirmé leur engagement de prendre en compte les besoins particuliers de l'Afrique, le seul continent à ne pas être en voie de réaliser un seul des objectifs de la Déclaration du Millénaire (résolution 55/2) fixés pour 2015. L'engagement a été pris, dans le cadre du Partenariat, de réaliser les objectifs du Millénaire, établissant ainsi des liens importants avec la Déclaration du Millénaire. Le NEPAD a largement fait siennes les priorités de la Déclaration pour ce qui est des besoins spéciaux de l'Afrique, à savoir : appuyer pleinement les structures politiques et institutionnelles des démocraties naissantes en Afrique; renforcer les capacités de maintien de la paix, en coopération avec les organisations régionales; prendre des mesures spéciales pour relever les défis que sont la réduction de la pauvreté et la réalisation du développement durable en Afrique, y compris l'annulation de la dette, l'accroissement de l'aide publique au développement et des flux d'investissement privés et l'amélioration de l'accès aux marchés; et aider l'Afrique à se doter des capacités voulues pour freiner la propagation de la pandémie du VIH/sida et d'autres maladies infectieuses. Par son appui au NEPAD, le programme contribuera donc considérablement à la réalisation des objectifs du Millénaire en Afrique.
- 11.3 La persistance des conflits armés dans certains pays de la région continue de s'ériger en obstacle majeur au développement de l'Afrique. La nécessité d'élaborer un mécanisme global pour promouvoir la paix, la sécurité et le développement est reconnue depuis longtemps; elle a été formulée en 1998 dans le rapport du Secrétaire général sur les causes de conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique (A/52/871-S/1998/318). Depuis lors, plusieurs des initiatives prises par les Nations Unies en Afrique ont été dans la ligne des recommandations du rapport, même s'il reste beaucoup à faire. L'Assemblée générale, dans sa résolution 60/223, a ainsi demandé au Secrétaire général de continuer à suivre la mise en œuvre des recommandations figurant dans le rapport.
- 11.4 Conformément au mandat donné par les résolutions de l'Assemblée générale, le programme a pour objectifs de : a) mobiliser l'aide de la communauté internationale et donner un nouvel élan à son action en faveur de la paix et du développement en Afrique; b) veiller à ce que le développement de l'Afrique demeure un des soucis prioritaires de la communauté internationale; c) s'employer à placer l'Afrique dans des conditions favorables quant aux efforts qu'elle déploie en vue de son développement; d) favoriser l'adoption par les organismes des Nations Unies d'une conduite coordonnée et efficace pour répondre aux besoins de l'Afrique en matière d'appui au développement, tant en ce qui concerne le choix des politiques qu'au niveau opérationnel; e) renforcer et améliorer la coopération Sud-Sud pour soutenir le progrès de l'Afrique.
- 11.5 L'action régionale et internationale a été centrée sur la mise en œuvre du Nouveau Partenariat et sur l'aide à l'Afrique pour développer des structures solides, favorisant la paix et la sécurité. Le programme appuiera ces efforts par une combinaison d'études et d'activités de mobilisation et d'information, et par une meilleure coordination de l'action du système des Nations Unies à l'appui du développement de l'Afrique.
- 11.6 Le Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique et le Bureau du Haut Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement ont été regroupés. Le regroupement permettra de renforcer les activités de plaidoyer, de resserrer la coordination interinstitutions et de favoriser les relations avec les donateurs pour mobiliser l'appui en faveur des programmes consacrés au développement de l'Afrique, des pays les moins avancés, des pays en développement sans littoral et des petits États insulaires en développement. Le Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique conservera son mandat et son propre budget et assurera la coordination d'ensemble et la direction du programme 9

du cadre stratégique pour la période 2010-2011, qui sera placé conjointement sous sa responsabilité et celle de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) et du Département de l'information.

- 11.7 La parution des publications, en tant que partie intégrante du programme de travail, a été revue en fonction de chaque sous-programme. On trouvera dans le tableau 11.3 les prévisions concernant les publications en série et les publications isolées, décrites plus loin dans la répartition par sous-programme correspondant aux différents produits. La légère baisse enregistrée au cours des deux derniers exercices biennaux reflète des regroupements et un effort de refonte destinés à accroître encore l'exhaustivité, la qualité et la pertinence des publications.

Tableau 11.3

### Répartition des publications

<i>Publications</i>	<i>2006-2007 (nombre effectif)</i>	<i>2008-2009 (nombre estimatif)</i>	<i>2010-2011 (nombre estimatif)</i>
Publications en série	26	20	19
Publications isolées	15	14	10
<b>Total</b>	<b>41</b>	<b>34</b>	<b>29</b>

- 11.8 Le montant des ressources prévues au présent chapitre pour l'exercice biennal 2010-2011 s'élève à 13 113 300 dollars, avant actualisation des coûts, soit une hausse de 905 200 dollars (7,4 %). L'augmentation indiquée dans les tableaux 11.5 et 11.6 peut se résumer comme suit :
- Augmentation nette de 728 400 dollars au titre du sous-programme 1 par suite des facteurs suivants : i) augmentation de 723 800 dollars due à l'effet report de la création de trois postes d'administrateur (1 P-4 et 2 P-3) approuvés pour l'exercice biennal 2008-2009; ii) une augmentation de 11 800 dollars correspondant au coût de l'accord sur le niveau des services avec le Bureau des technologies de l'information et des communications, compensée en partie par des réductions d'un montant total de 4 800 dollars au titre de l'entretien du mobilier et du matériel de bureau et d'un montant total de 7 200 dollars au titre d'objets de dépense non renouvelables autres que les postes;
  - Augmentation nette de 176 800 dollars au titre du sous-programme 2 par suite i) de l'augmentation de 165 600 dollars liée à un l'effet report de la création d'un poste supplémentaire d'administrateur (P-4) approuvé pour l'exercice biennal 2008-2009; et ii) de l'augmentation de 37 100 dollars au titre des frais de voyage du personnel, compensée en partie par une réduction d'un montant de 25 900 dollars au titre de services de consultants et d'experts.
- 11.9 Au cours de l'exercice 2010-2011, des fonds extrabudgétaires d'un montant estimatif de 375 000 dollars viendront compléter les ressources provenant du budget ordinaire pour financer diverses activités telles que l'élaboration de documents directifs sur les questions d'actualité, l'accent étant mis sur le désarmement, la démobilisation, la réintégration et la stabilité en Afrique et les déplacements de représentants qui se rendent à des conférences et réunions, ainsi que les coûts afférents aux réunions.
- 11.10 Le faible taux d'exécution d'activités extrabudgétaires en 2008-2009 s'explique par le faible niveau de mobilisation de fonds extrabudgétaires. Les activités prévues pour 2008-2009 sont en partie seulement tributaires de fonds extrabudgétaires, ce qui permet de mener à leur terme la plupart des activités prévues. L'impact du faible taux d'utilisation de fonds extrabudgétaires sur l'exécution du programme sera donc réduit au minimum.

- 11.11 La seule activité d'envergure financée à l'aide de fonds extrabudgétaires, prévue pour 2010-2011, est la troisième Conférence internationale sur le désarmement, la démobilisation, la réintégration et la stabilité en Afrique. Les efforts visant à mobiliser des fonds extrabudgétaires à ce titre se sont intensifiés et la communauté internationale semble manifester pour cette question très importante un vif intérêt, qu'il reste à concrétiser en engagements tangibles de la part des donateurs.
- 11.12 En application de la résolution 58/269 de l'Assemblée générale, le montant des ressources consacrées à l'exécution des activités de suivi et d'évaluation s'élèverait à 81 700 dollars, soit un total de 2,5 mois de travail d'administrateur à la classe P-5/P-4 et 6 mois de travail d'agents des services généraux (Autres classes), ce montant étant imputé sur le budget ordinaire et réparti entre les différents sous-programmes.
- 11.13 La ventilation des ressources prévues au titre du programme, en pourcentages estimatifs, pour l'exercice biennal 2010-2011 est indiquée dans le tableau 11.4.
- 11.14 La répartition des ressources nécessaires est récapitulée dans les tableaux 11.5 et 11.6.

Tableau 11.4

**Répartition des ressources par sous-programme**

(En pourcentage)

<i>Sous-programme</i>	<i>Budget ordinaire</i>	<i>Fonds extrabudgétaires</i>
Coordination de la mobilisation mondiale et appui apporté au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique	67,0	100,0
Coordination régionale et appui apporté au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique	14,7	–
Activités d'information et de sensibilisation à l'appui du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique	18,3	–
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Tableau 11.5

**Postes nécessaires**

<i>Catégorie</i>	<i>Postes permanents inscrits au budget ordinaire</i>		<i>Postes temporaires</i>				<i>Total</i>	
	<i>2008-2009</i>	<i>2010-2011</i>	<i>Budget ordinaire</i>		<i>Fonds extrabudgétaires</i>		<i>2008-2009</i>	<i>2010-2011</i>
			<i>2008-2009</i>	<i>2010-2011</i>	<i>2008-2009</i>	<i>2010-2011</i>		
<b>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</b>								
SGA	1	1	–	–	–	–	1	1
D-2	1	1	–	–	–	–	1	1
D-1	2	2	–	–	–	–	2	2
P-5	4	4	–	–	–	–	4	4
P-4/3	17	17	–	–	–	–	17	17
<b>Total partiel</b>	<b>25</b>	<b>25</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>25</b>	<b>25</b>

Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires				Total	
			Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires			
	2008- 2009	2010- 2011	2008- 2009	2010- 2011	2008- 2009	2010- 2011	2008- 2009	2010- 2011
<b>Agents des services généraux</b>								
1 <sup>re</sup> classe	1	1	–	–	–	–	1	1
Autres classes	8	8	–	–	–	–	8	8
<b>Total partiel</b>	<b>9</b>	<b>9</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>9</b>	<b>9</b>
<b>Autres</b>								
Agents locaux	1	1	–	–	–	–	1	1
<b>Total partiel</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
<b>Total</b>	<b>35</b>	<b>35</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>35</b>	<b>35</b>

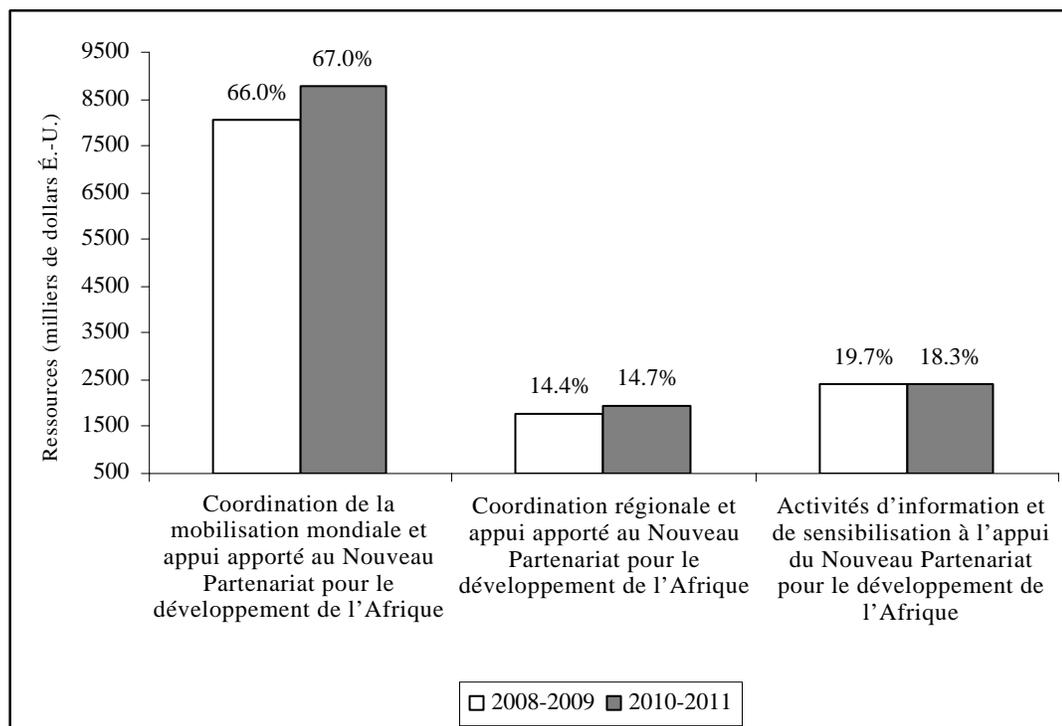
## Programme de travail

Tableau 11.6

### Ressources nécessaires, par sous-programme

Sous-programme	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2008-2009	2010-2011 (avant actuali- sation des coûts)	2008-2009	2010-2011 (avant actuali- sation des coûts)
<b>Budget ordinaire</b>				
Coordination de la mobilisation mondiale et appui apporté au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique	8 054,3	8 782,7	23	23
Coordination régionale et appui apporté au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique	1 752,7	1 929,5	5	5
Activités d'information et de sensibilisation à l'appui du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique	2 401,1	2 401,1	7	7
<b>Total partiel</b>	<b>12 208,1</b>	<b>13 113,3</b>	<b>35</b>	<b>35</b>
Fonds extrabudgétaires	205,0	375,0	–	–
<b>Total</b>	<b>12 413,1</b>	<b>13 488,3</b>	<b>35</b>	<b>35</b>

### Ressources nécessaires, par sous-programme (budget ordinaire)



#### Sous-programme 1

#### Coordination de la mobilisation mondiale et appui apporté au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique

*Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts) : 8 782 700 dollars*

- 11.15 La responsabilité du sous-programme incombe au Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique qui, dans l'exercice de ses fonctions, s'emploiera à collaborer étroitement avec les États Membres, l'Union africaine, le secrétariat du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique et l'ensemble du système des Nations Unies (y compris les institutions de Bretton Woods). Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie exposée en détail dans le sous-programme 1 du programme 9 du Cadre stratégique pour la période 2010-2011.

Tableau 11.7

**Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats**

**Objectif de l'Organisation :** Renforcer la coopération internationale en faveur du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique et de la réalisation des objectifs du Millénaire des Nations Unies en Afrique

**Réalisations escomptées (Secrétariat)**

**Indicateurs de succès**

a) Appui accru de la communauté internationale au développement de l'Afrique en général et au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique en particulier

a) i) Nombre de recommandations figurant dans les rapports du Secrétaire général incorporées dans les résolutions de l'Assemblée générale, du Conseil économique et social, du Conseil des droits de l'homme et d'autres organes intergouvernementaux des Nations Unies, consacrées au développement de l'Afrique

*Mesure des résultats :*

2006-2007 : 40 recommandations

2008-2009 (estimation) : 45 recommandations

2010-2011 (objectif) : 50 recommandations

ii) Augmentation du nombre d'activités du système des Nations Unies à l'appui du développement de l'Afrique

*Mesure des résultats :*

2006-2007 : 130 activités

2008-2009 (estimation) : 130 activités

2010-2011 (objectif) : 140 activités

iii) Augmentation du nombre de forums traitant de la coopération Sud-Sud en faveur de l'Afrique

*Mesure des résultats :*

2006-2007 : 4 forums

2008-2009 (estimation) : 6 forums

2010-2011 (objectif) : 8 forums

b) Amélioration de la coordination des activités d'appui au développement de l'Afrique au sein du système des Nations Unies dans le cadre de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

b) Augmentation du nombre d'initiatives conjointes lancées par le système des Nations Unies à l'appui du développement de l'Afrique

*Mesure des résultats :*

2006-2007 : 35 initiatives conjointes

2008-2009 (estimation) : 40 initiatives conjointes

2008-2009 (objectif) : 45 initiatives conjointes

c) Sensibilisation accrue aux problèmes de développement de l'Afrique

c) Augmentation du nombre de consultations du site Web du Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique

*Mesure des résultats :*

2006-2007 : 280 consultations par jour

2008-2009 (estimation) : 300 consultations par jour

2010-2011 (objectif) : 400 consultations par jour

### Facteurs externes

- 11.16 Le sous-programme devrait atteindre les objectifs prévus et les réalisations escomptées à condition que : a) les États Membres continuent de faire preuve de la volonté politique nécessaire et prennent des mesures à l'appui du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique et des priorités africaines en général; b) le secteur privé et la société civile, non seulement au niveau international, mais aussi et surtout en Afrique, montrent qu'ils souhaitent participer à la mise en œuvre du Nouveau Partenariat; et c) toutes les parties prenantes donnent suite à leurs engagements financiers et aux autres engagements qu'ils ont pris en faveur du Nouveau Partenariat.

### Produits

- 11.17 Durant l'exercice biennal 2010-2011, les produits ci-après seront exécutés :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes experts (budget ordinaire) :
- i) Assemblée générale :
    - a. Service fonctionnel des séances tenues au titre du point de l'ordre du jour intitulé « Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique : progrès de la mise en œuvre et appui international » (8);
    - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : rapport intérimaire sur les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique (2); et rapport sur le Nouveau Partenariat pour le développement en Afrique : progrès de la mise en œuvre et appui international (2);
  - ii) Conseil économique et social : service fonctionnel des séances; soutien au Conseil économique et social dans ses délibérations sur l'Afrique (selon les besoins) (1); services fonctionnels fournis au groupe consultatif chargé d'évaluer la situation des pays africains sortant d'une crise (selon les besoins) (1);
  - iii) Comité du programme et de la coordination :
    - a. Service fonctionnel des séances tenues par le Comité du programme et de la coordination au cours de son examen du rapport du Secrétaire général sur l'appui fourni par les organismes des Nations Unies au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (3);
    - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : rapport sur l'appui fourni par les organismes des Nations Unies au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (2);
  - iv) Groupes spéciaux d'experts : sensibilisation au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique : institution d'un réseau de spécialistes de la mobilisation

et de la communication (1); contribution de l'appui fourni par les organismes des Nations Unies au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (secteurs choisis : évaluation de l'impact) (1); désarmement, démobilisation, réintégration et stabilité en Afrique (1); développement du microcrédit en Afrique : portée, effets, enseignements tirés et incidences politiques (1); soutien international aux programmes d'action du Mécanisme d'évaluation intra-africaine (1); table ronde sur l'Afrique et les migrations internationales : conséquences pour le développement de l'Afrique (1); table ronde sur le rôle de l'infrastructure des transports sur le commerce extérieur (1); table ronde sur l'examen stratégique des causes de conflit et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique (1);

b) Autres activités de fond (budget ordinaire) :

- i) Publications en série : aperçu de la paix et du développement en Afrique : questions d'actualité relatives à la mise en œuvre du Nouveau Partenariat (1); dossier sur l'appui du système des Nations Unies au Nouveau Partenariat (1);
- ii) Publications isolées : sensibilisation au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique : institution d'un réseau de spécialistes de la mobilisation et de la communication (1); contribution de l'appui fourni par les organismes des Nations Unies au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (secteurs choisis : évaluation de l'impact) (1); désarmement, démobilisation, réintégration et stabilité en Afrique (1); soutien international aux programmes d'action du Mécanisme d'évaluation intra-africaine (1); le microcrédit en Afrique : portée, effets, enseignements tirés et incidences politiques (1); rapport de la table ronde sur le rôle de l'infrastructure des transports sur le commerce extérieur (1); rapport de la table ronde sur l'Afrique et les migrations internationales : conséquences pour le développement de l'Afrique (1); rapport de la table ronde sur l'examen stratégique des causes de conflit et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique (1); rapport sur la mise au point de mécanismes pour l'examen de l'exécution intégrale, dans les délais prescrits, de tous les engagements pris en ce qui concerne les besoins de développement de l'Afrique (1);
- iii) Séminaires à l'intention d'usagers extérieurs : séances d'information à l'intention des États Membres et d'autres parties prenantes, y compris le secteur privé et la société civile, sur les problèmes actuels et naissants concernant le développement de l'Afrique, les progrès de la mise en œuvre du NEPAD et la suite donnée aux conférences mondiales des Nations Unies (8);
- iv) Ressources audiovisuelles : base de données sur les organisations non gouvernementales africaines (1); gestion du site Web du Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique.

Tableau 11.8

**Ressources nécessaires : sous-programme 1**

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2008-2009	2010-2011 (avant actuali- sation des coûts)	2008-2009	2010-2011 (avant actuali- sation des coûts)
Budget ordinaire				
Postes	6 546,2	7 270,0	23	23
Autres objets de dépense	1 508,1	1 512,7	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>8 054,3</b>	<b>8 782,7</b>	<b>23</b>	<b>23</b>
Fonds extrabudgétaires	205,0	375,0		
<b>Total</b>	<b>8 259,3</b>	<b>9 157,7</b>	<b>23</b>	<b>23</b>

- 11.18 Le montant de 8 782 700 dollars, qui représente une augmentation de 728 400 dollars, devrait permettre de financer le maintien de 23 postes ainsi que les dépenses connexes. L'augmentation de 723 800 dollars au titre des postes tient à l'effet report de la création de trois postes d'administrateur (1 P-4 et 2 P-3) approuvés pour l'exercice biennal 2008-2009. L'augmentation nette des ressources nécessaires au titre des autres objets de dépense tient pour une bonne part à l'augmentation du coût de l'accord sur le niveau des services avec le Bureau des technologies de l'information et des communications, compensée en partie par une réduction de 4 800 dollars au titre de l'entretien du mobilier et matériel de bureau et d'un montant total de 7 200 dollars au titre d'objets de dépense non renouvelables autres que les postes.
- 11.19 Au cours de l'exercice 2010-2011, des fonds extrabudgétaires d'un montant estimatif de 375 000 dollars viendront compléter les ressources provenant du budget ordinaire pour financer diverses activités telles que l'élaboration de documents directifs sur les questions d'actualité telles que le désarmement, la démobilisation et la réintégration et la stabilité en Afrique, les déplacements de représentants qui se rendent à des conférences et réunions, ainsi que les coûts afférents aux conférences.

## Sous-programme 2

### Coordination régionale et appui apporté au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique

*Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts) : 1 929 500 dollars*

- 11.20 La responsabilité de l'exécution du sous-programme incombe à la Commission économique pour l'Afrique. Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie exposée en détail dans le sous-programme 2 du programme 9 du Cadre stratégique pour la période 2010-2011.

Tableau 11.9

**Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats**

**Objectif de l'Organisation :** Renforcer l'appui apporté à l'échelle du système des Nations Unies à la mise en œuvre du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique aux niveaux régional et sous-régional d'une manière conforme à la déclaration intitulée « Renforcement de la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Union africaine : cadre du Programme décennal de renforcement des capacités pour l'Union africaine »

Réalisations escomptées (Secrétariat)	Indicateurs de succès
a) Amélioration de la cohérence, de la coordination et de la coopération entre les organismes des Nations Unies à l'appui de la mise en œuvre du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique au niveau régional	<p>a) Nombre de programmes conjoints entrepris par les groupes du mécanisme de consultation régionale en appui aux programmes du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique au niveau régional</p> <p><i>Mesure des résultats :</i>            2006-2007 : 10 programmes conjoints            2008-2009 (estimation) : 12 programmes conjoints            2010-2011 (objectif) : 14 programmes conjoints</p>
b) Amélioration de la coopération entre les organismes des Nations Unies et les communautés économiques régionales au service de la mise en œuvre des programmes du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique au niveau sous-régional	<p>b) Nombre de mécanismes de coordination mis en place au niveau sous-régional</p> <p><i>Mesure des résultats :</i>            2006-2007 : 0 mécanisme de coordination            2008-2009 (estimation) : 1 mécanisme de coordination            2010-2011 (objectif) : 2 mécanismes de coordination</p>

**Facteurs externes**

- 11.21 Le sous-programme devrait atteindre les objectifs prévus et les réalisations escomptées à condition que : a) les organismes et organisations des Nations Unies présents en Afrique s'engagent à exécuter des activités et des programmes conjoints à l'appui de l'Union africaine et du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique et à atteindre les objectifs de développement énoncés dans la Déclaration du Millénaire; et b) les organes régionaux, les communautés économiques régionales et les organisations intergouvernementales d'Afrique appuient les efforts déployés par les organismes des Nations Unies afin de renforcer l'appui apporté par le système à l'Union africaine et au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique.

**Produits**

- 11.22 Les produits ci-après seront exécutés au cours de l'exercice biennal 2010-2011 :
- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
- i) Service fonctionnel des réunions : session annuelle du mécanisme de coordination régionale des institutions spécialisées et organismes des Nations Unies œuvrant en

Afrique en vue d'appuyer la mise en œuvre du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (12); soutien technique à une coopération accrue entre institutions spécialisées des Nations Unies au niveau sous-régional (5);

- ii) Documentation à l'intention des organes délibérants : rapports à la session annuelle du mécanisme de coordination régionale des institutions spécialisées et organismes des Nations Unies œuvrant en Afrique en vue d'appuyer l'Union africaine et son programme NEPAD (2); rapports aux réunions annuelles de la session ministérielle des bureaux sous-régionaux de la CEA sur l'appui du système des Nations Unies à l'Union africaine et à la mise en œuvre du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique au niveau sous-régional (10);
  - iii) Groupes spéciaux d'experts : renforcement du mécanisme de coordination régionale des Nations Unies et de son système de groupes en vue d'un appui effectif des Nations Unies aux projets et aux priorités de l'Union africaine et de son programme NEPAD (1);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire) :
- i) Publications isolées : renforcement de la cohérence et de la coordination entre institutions spécialisées et organismes des Nations Unies œuvrant en Afrique en vue d'appuyer l'exécution du programme de coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Union africaine et du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (1);
  - ii) Brochures, affiches documentaires, planches murales, dossiers d'information : brochure et autres documents d'information concernant les meilleures pratiques ainsi que des projets et programmes conjoints efficaces à l'appui de l'Union africaine et de la mise en œuvre du NEPAD (2);
  - iii) Documentation technique : création et tenue à jour de forums de discussion en ligne entre groupes thématiques des Nations Unies sur le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique de manière à améliorer le dialogue intragroupe et à faciliter la programmation et l'exécution intersectorielle entre les groupes; tenue à jour d'un site Web sur l'appui apporté par les institutions spécialisées et organismes des Nations Unies à l'Union africaine et au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (2);
  - iv) Service fonctionnel des réunions interinstitutions : appui technique aux réunions des neuf groupes thématiques des Nations Unies du mécanisme de coordination régionale à l'appui du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (18);
  - v) Participation à des produits communs : appui technique aux réunions organisées dans le cadre du renforcement de la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Union africaine dans le cadre du Programme décennal de renforcement des capacités pour l'Union africaine (2);
- c) Coopération technique (budget ordinaire) :
- i) Services consultatifs : promotion du programme et des plans d'action du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (4); mise en œuvre de la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Union africaine dans le cadre du Programme décennal de renforcement des capacités pour l'Union africaine (3); appui au Mécanisme d'évaluation intra-africaine en vue de l'exécution de programmes d'action nationaux (3);

- ii) Stages de formation, séminaires et ateliers : activités de sensibilisation et d'information concernant le NEPAD en collaboration avec le Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique, le Département de l'information, le Programme des Nations Unies pour le développement, le secrétariat du NEPAD et les communautés économiques régionales (1).

Tableau 11.10

**Ressources nécessaires : sous-programme 2**

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2008-2009	2010-2011 (avant actuali- sation des coûts)	2008-2009	2010-2011 (avant actuali- sation des coûts)
Budget ordinaire				
Postes	1 304,3	1 469,9	5	5
Autres objets de dépense	448,4	459,6	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>1 752,7</b>	<b>1 929,5</b>	<b>5</b>	<b>5</b>
Fonds extrabudgétaires	–	–	–	–
<b>Total</b>	<b>1 752,7</b>	<b>1 929,5</b>	<b>5</b>	<b>5</b>

- 11.23 Le montant de 1 929 500 dollars, qui représente une augmentation de 176 800 dollars, servira à financer le maintien de cinq postes ainsi que les dépenses connexes autres que les dépenses de personnel. L'augmentation tient à des besoins supplémentaires d'un montant total de 165 600 dollars dus à l'effet report de la création d'un poste P-4 approuvé pour l'exercice biennal 2008-2009 et à l'augmentation de 37 100 dollars au titre des frais de voyage du personnel, compensée en partie par des réductions d'un montant de 25 900 dollars au titre de services de consultants et experts.

**Sous-programme 3****Activités d'information et de sensibilisation à l'appui du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique**

*Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts) : 2 401 100 dollars*

- 11.24 La responsabilité du sous-programme incombe au Département de l'information. Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie exposée en détail dans le sous-programme 3 du programme 9 du Cadre stratégique pour la période 2010-2011.

Tableau 11.11

**Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats**

**Objectif de l'Organisation :** Contribuer à sensibiliser le monde à la situation économique, sociale et environnementale critique de l'Afrique, ainsi qu'aux efforts déployés par l'Afrique et par la communauté internationale à l'appui du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique en vue de promouvoir le redressement économique et le développement durable de la région et de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement

Réalisations escomptées (Secrétariat)	Indicateurs de succès
a) Amélioration de la qualité et publication, dans les délais prescrits, des revues <i>Africa Renewal</i> et <i>Afrique Renouveau</i>	<p>a) i) Pourcentage d'utilisateurs satisfaits de l'intérêt présenté par les informations publiées dans les revues</p> <p><i>Mesure des résultats :</i>            2006-2007 : 60 %            2008-2009 (estimation) : 60 %            2010-2011 (objectif) : 60 %</p> <p>ii) Augmentation du nombre de revues publiées dans les délais prescrits</p> <p><i>Mesure des résultats :</i>            2006-2007 : 4 revues            2008-2009 (estimation) : 6 revues            2010-2011 (objectif) : 6 revues</p>
b) Sensibilisation des lecteurs visés aux principales questions thématiques traitées dans les documents d'information produits par le sous-programme, aussi bien sur papier que sur le site Web	<p>b) Pourcentage des lecteurs visés indiquant qu'ils ont acquis une meilleure compréhension des grandes questions thématiques</p> <p><i>Mesure des résultats :</i>            2006-2007 : 65 %            2008-2009 (estimation) : 65 %            2010-2011 (objectif) : 65 %</p>
c) Sensibilisation des lecteurs visés aux objectifs du NEPAD	<p>c) i) Pourcentage des lecteurs visés indiquant qu'ils ont acquis une meilleure compréhension des objectifs du NEPAD</p> <p><i>Mesure des résultats :</i>            2006-2007 : 65 %            2008-2009 (estimation) : 65 %            2010-2011 (objectif) : 65 %</p> <p>ii) Nombre de centres d'information des Nations Unies qui auraient exécuté des activités de mobilisation sur la question du développement de l'Afrique dans le cadre de leur travail</p>

*Mesure des résultats :*  
2006-2007 : 32 centres d'information des Nations Unies  
2008-2009 (estimation) : 35 centres d'information des Nations Unies  
2010-2011 (objectif) : 38 centres d'information des Nations Unies

---

### Facteurs externes

- 11.25 Le sous-programme devrait atteindre les objectifs prévus et les réalisations escomptées à condition que les médias externes (rédacteurs en chef et journalistes) soient disposés à publier les documents d'information établis et diffusés par la Section Afrique. La qualité de l'information pouvant être produite dans le cadre du sous-programme dépend de l'aptitude des partenaires (organismes des Nations Unies, Union africaine, secrétariat du NEPAD, parties prenantes en Afrique et communauté internationale) à communiquer des informations sur leurs activités liées aux objectifs, problèmes et réalisations du NEPAD.

### Produits

- 11.26 Pendant l'exercice biennal, les produits finals ci-après seront exécutés : autres activités de fond (budget ordinaire) :
- a) Publications en série : *Africa Renewal* (4 fois par an) en anglais (8); *Afrique Renouveau* (4 fois par an) en français (8);
  - b) Brochures, fiches documentaires, planches murales, dossiers d'information : dossiers et notes d'information, communiqués de presse et contributions aux programmes radiophoniques de l'ONU sur les grandes initiatives internationales, régionales et locales qui appuient ou influencent le développement économique et social de l'Afrique (4);
  - c) Communiqués de presse, conférences de presse : promotion des documents d'information produits par la Section Afrique en assurant la liaison avec des rédacteurs et des journalistes des principaux médias africains et avec les médias des principaux donateurs et d'autres pays, de manière à faire paraître ces articles et à inclure dans leur propre documentation les informations pertinentes concernant l'appui apporté par le système des Nations Unies à l'Afrique (1);
  - d) Documentation technique : *Africa Renewal* et *Afrique Renouveau* en ligne : développer et tenir à jour le site Web de façon à ce qu'il réponde aux besoins des médias et d'autres parties qui s'intéressent au développement de l'Afrique, et concevoir les pages du site de manière à faciliter l'accès du public à toutes les informations disponibles (<http://www.un.org/AR>) (2);

Tableau 11.12

**Ressources nécessaires : sous-programme 3**

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2008-2009	2010-2011 (avant actuali- sation des coûts)	2008-2009	2010-2011 (avant actuali- sation des coûts)
Budget ordinaire				
Postes	1 787,9	1 787,9	7	7
Autres objets de dépense	613,2	613,2	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>2 401,1</b>	<b>2 401,1</b>	<b>7</b>	<b>7</b>
Fonds extrabudgétaires	–	–		
<b>Total</b>	<b>2 401,1</b>	<b>2 401,1</b>	<b>7</b>	<b>7</b>

11.27 Le montant de 2 401 100 dollars correspond au financement de sept postes existants et des dépenses connexes.

Tableau 11.13

**État récapitulatif de la suite donnée aux recommandations formulées par les organes de contrôle***Résumé de la recommandation**Suite donnée à la recommandation***Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires**

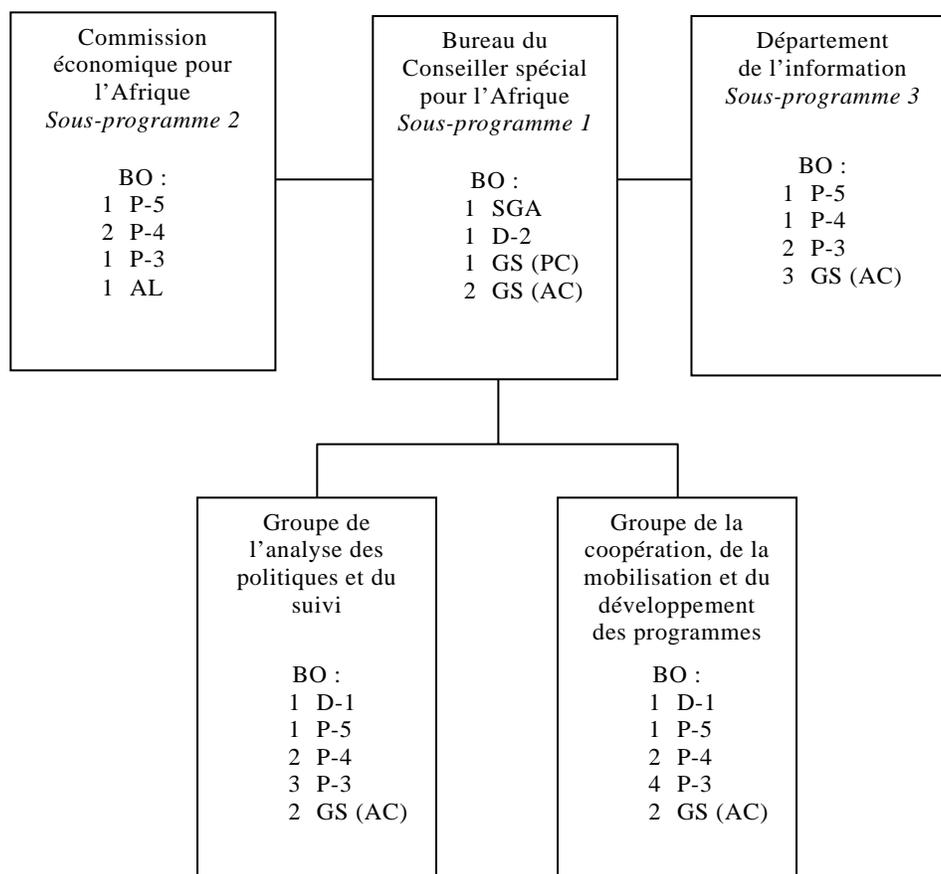
(A/62/7 et Corr.1)

IV.18 Le Comité consultatif recommande d'intensifier les efforts pour lever des fonds extrabudgétaires.

Le Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique poursuit ses efforts pour mobiliser des ressources extrabudgétaires et, à cet égard, a encouragé activement les donateurs à financer différentes activités de collaboration. Le Bureau a bien conscience de la situation économique actuelle dans le monde et de ses conséquences possibles sur la disponibilité de ressources mais continuera à travailler avec les donateurs afin de poursuivre la collaboration dans les domaines d'intérêt mutuel.

**Appui apporté par le système des Nations Unies  
au Nouveau Partenariat pour le développement  
de l'Afrique**

**Organigramme et répartition des postes  
pour l'exercice biennal 2010-2011**



*Abréviations* : BO : budget ordinaire; SGA : secrétaire général adjoint; GS : services généraux;  
PC : 1<sup>re</sup> classe; AC : autres classes; AL : agent local.

## Annexe

### Produits de l'exercice 2008-2009 non reconduits en 2010-2011

<i>A/62/6, paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
<b>Coordination de la mobilisation mondiale et de l'appui apporté au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique</b>			
11.15 b) i)	Répertoire des organisations non gouvernementales africaines	1	Le Répertoire est mis à jour en ligne. Attendu que les coordonnées des ONG changent souvent, il n'est ni rentable ni pratique de continuer à produire la version papier en complément de la version électronique.
<b>Total</b>		<b>1</b>	